

La crise forestière : menaces et opportunités

Je doute que l'on mesure bien l'inquiétude qui est actuellement celle de plusieurs régions du Québec face à l'avenir du secteur forestier. Elle n'en finit plus de s'enliser cette crise qui affecte ce qui était il n'y a pas si longtemps le fer de lance de notre économie au point qu'il est à se demander si, à terme, il subsistera une industrie digne de ce nom!

C'est donc dire si les attentes des communautés sont élevées en ce qui a trait aux travaux de l'équipe spéciale Canada-Québec pour le secteur forestier. L'annonce, la semaine dernière, par les gouvernements du Québec et du Canada d'investissements alloués principalement à la sylviculture est une bonne nouvelle dans la mesure où elle permet le maintien d'emplois en forêt cet été. S'il s'agit d'un signal très attendu du fédéral à l'effet qu'il entend enfin faire sa part dans ce dossier, des mesures beaucoup plus significatives devront cependant suivre très rapidement.

Et si cette crise sans précédent était en fait une opportunité de revoir de fond en comble nos façons de faire? Voici quelques suggestions qui témoignent des réflexions des communautés régionales sur ce que devrait être le nouveau régime forestier. À mon sens, il s'agit de changements qui s'imposent et dont personne ne pourra trouver à redire en invoquant le traité de libre-échange.

1 – Se tourner vers la valeur ajoutée et les activités de 2^e et 3^e transformation qui présentent un meilleur avenir et sont davantage créatrices d'emplois. Pour ce faire, il faudra créer des centres de recherche et développement en région qui sauront mettre du génie dans le bois en développant de nouveaux produits utilisant l'ensemble des possibilités de la ressource.

2 – Mettre en place le concept de forêt de proximité qui, à l'exemple des forêts communales françaises, garantit aux communautés rurales une opportunité de gérer la forêt publique à proximité de leur territoire, tout en leur assurant une part appréciable des retombées de l'exploitation des ressources.

3 – Faire la promotion de l'utilisation du bois dans les édifices publics. Nous avons perdu de vue que le Québec est d'abord un pays forestier, et les ingénieurs ne font pas exception. Pourquoi ne pas inverser la tendance en offrant une prime à l'utilisation du bois? Ce faisant, nous rejoindrions des objectifs environnementaux, le bois étant une ressource renouvelable dont la transformation requiert moins d'énergie que l'acier et le béton et qui a, de plus, la propriété d'offrir une meilleure rétention des émanations de gaz à effet de serre causant le réchauffement climatique.

4 – Développer l'ensemble des potentialités non ligneuses de la forêt, ce qui inclut les activités récréotouristiques, mais aussi les autres produits tels que les bleuets, les champignons, les herbes médicinales, etc.

5 – Se refaire une fierté forestière en s'appuyant sur les nouvelles technologies pour relancer ce secteur d'activité et en donnant le goût aux jeunes d'en faire une carrière.

Autant de pistes de solution qui doivent être soutenues de façon musclée par les gouvernements du Québec et du Canada, et ce, très rapidement. Depuis le temps que cette crise dure et qu'on

tergiverse, les communautés sont en droit de s'attendre à retrouver de ces éléments parmi les nouvelles mesures qui doivent être annoncées, nous promet-on, d'ici l'été.

Les attentes sont élevées, car c'est rien de moins qu'une révolution forestière qui est préconisée. À terme, il s'agit toutefois sans doute de la seule voie à suivre si l'on veut rescaper ce secteur d'activité et, du même coup, plus de 200 municipalités dont l'économie dépend essentiellement de la forêt et qui souhaitent non seulement assurer leur pérennité, mais aussi apporter leur pleine contribution au développement du Québec.

Bernard Généreux
Président
Fédération Québécoise des Municipalités (FQM)